



Doc. 14192

14 octobre 2016

La sauvegarde des droits de l'homme et de l'Etat de droit dans la résolution du problème de la "Jungle de Calais"

Déclaration écrite n° 620

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Depuis plusieurs années, la situation dans les camps de réfugiés informels à Calais et dans les alentours (la "jungle de Calais" et d'autres) est marquée par des conditions de vie précaire et inhumaines et par la violence. Des milliers de personnes venues chercher refuge en Europe, et en particulier en Grande-Bretagne, dont beaucoup appartiennent à des groupes vulnérables comme les mineurs non accompagnés, se trouvent piégés dans le Nord de la France.

Les organisations de défense des droits de l'homme signalent un recours excessif à la force par les autorités à l'encontre des demandeurs d'asile, y compris des passages à tabac et l'utilisation abusive et indiscriminée de gaz lacrymogènes.

Nous appelons le Commissaire aux droits de l'homme et le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à suivre la situation de près et à insister pour que tous les droits fondamentaux soient sauvegardés.

Nous appelons les autorités nationales françaises:

- à remplir leur obligation légale d'assurer aux migrants un traitement humain, et à veiller notamment qu'ils disposent de suffisamment de conseils juridiques pour faire valoir leurs droits,
- à prendre des mesures effectives contre les abus de pouvoir et les violences du fait des autorités et à poursuivre les auteurs d'abus,
- à veiller à la protection des droits de l'homme et de la primauté du droit dans toute initiative visant à résoudre les problèmes susmentionnés, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables.

Nous appelons le Royaume-Uni à autoriser les migrants qui ont des liens démontrés avec des personnes du pays à introduire une demande d'asile.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC
FINCKH-KRÄMER Ute, Allemagne, SOC
GORROTXATEGUI Miren Edurne, Espagne, GUE
HANŽEK Matjaž, Slovénie, GUE
JOHNSSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
JÓNASSON Ögmundur, Islande, GUE
KERESTECİOĞLU DEMİR Filiz, Turquie, GUE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE
LOUCAIDES George, Chypre, GUE
MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
ÖZSOY Hişyar, Turquie, GUE
PSYCHOGIOS Georgios, Grèce, GUE
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
VALEN Snorre Serigstad, Norvège, GUE
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE

Total = 20

1. GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
SOC: Groupe socialiste